

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 11 mai 2025

Débat sur la PPE : le solaire est souverain, abondant, compétitif et décarboné

Lors des deux débats parlementaires des 28 avril et 6 mai sur la Programmation Pluriannuelle de l'Energie, le Premier Ministre a ouvert son discours, par la nécessité d'électrifier rapidement les besoins d'énergie pour s'affranchir des énergies fossiles. Il a ensuite posé les 4 principes que doivent satisfaire les différentes sources d'électricité dans l'orientation du futur mix électrique : la décarbonation, l'abondance, la compétitivité et la souveraineté.

Enerplan soutient complètement cette présentation du Premier Ministre. Appliquons-les à l'Energie Solaire :

- **Disponible et abondant** par définition, le solaire offre à notre pays les moyens de l'ambition énoncée par le Premier Ministre. Il est disponible et abondant sur tout le territoire, et il est facile et rapide à installer que ce soit en toiture ou au sol. La disponibilité des toitures est illimitée. Quant au sol, le besoin de surface, pour atteindre les objectifs du dernier projet de la PPE, se limite à 0,0036 % du territoire national par an ou dit différemment par 20 ha/an/département. La France n'est pas près d'être recouverte de panneaux solaires ! Ajoutons que la moitié des surfaces mobilisées pour le solaire sont sur des terrains dégradés souvent inutilisables à d'autres fins.
- L'Energie solaire, par définition, produit une électricité **souveraine**, sans aucune importation de combustibles, et elle est territoriale puisque l'énergie produite localement est consommée au plus près des sites de production. Les projets d'implantation de gigafactories pour la production de panneaux solaires, soutenus par le gouvernement et par la filière, viendront encore renforcer son caractère souverain. Chaque 1% de nos importations d'énergie fossile nous coûte 1,35 Milliards €, le projet de PPE pour le solaire nous permettrait d'économiser 4 Milliards par an. L'énergie solaire participe à la reconquête de souveraineté énergétique, pour l'électricité et la production de chaleur.
- Le solaire produit par **une électricité parfaitement décarbonée**. RTE évalue que chaque kWh solaire photovoltaïque permet d'éviter 480g de CO₂. Chaque kWh de solaire thermique substitue lui aussi du fossile pour la production de chaleur. La relocalisation industrielle améliorera encore l'efficience du solaire.
- Enfin, l'énergie solaire est devenue très **compétitive**, du fait d'une baisse massive du prix du cout d'investissement hors raccordement d'une centrale et d'une croissance permanente et régulière de sa productivité liée à la performance des panneaux, qui ont progressé de 55% entre 2015 et 2025. Cette tendance est destinée à perdurer.

Cette compétitivité est ralentie par le cout du raccordement, par le niveau des prélèvements directs et indirects (fiscalité, partage de valeur) très élevés en pourcentage du chiffre d'affaires et par le processus long et onéreux d'obtention des permis de construire.

Un des enjeux majeurs du solaire est d'accompagner sa croissance par la flexibilité et le stockage. La baisse des coûts de stockage doit permettre son déploiement rapide, en hybride sur les grandes centrales ou en site dédié. Le besoin de stockage ne remettra pas en cause la compétitivité de l'énergie solaire. Notons que l'autoconsommation, très dynamique, peut être aussi très compétitive pour les consommateurs, particuliers ou professionnels.

Pour Daniel Bour, Président d'Enerplan, « *Le Premier ministre a introduit les débats parlementaires par la nécessité d'électrifier nos besoins d'énergie pour diminuer notre consommation d'énergie fossile, mais il a aussi précisé, avec justesse, les 4 critères auxquels doivent répondre les sources d'électricité dans le mix électrique : décarbonation, abondance, souveraineté, et compétitivité. Je constate que l'énergie solaire y satisfait déjà complètement. Le déploiement du solaire doit induire une compétitivité, encore accrue.*

Les enjeux sont maintenant, de mettre en place des systèmes de pilotage de sa production, à travers le déploiement du stockage et de la flexibilité et parallèlement de développer la filière industrielle solaire française, avec l'ouverture des gigafactories de panneaux solaires. Les mois de retards, pris pour l'adoption de la PPE ralentissent ces objectifs.

Les acteurs de la filière ont besoin de visibilité, pour avancer. 15 mois de discussion c'est trop et c'est économiquement cher ! Il est urgent que la PPE soit publiée pour que les acteurs de toutes les filières électriques s'investissent sans retenue »

ENERPLAN, le syndicat des professionnels de l'énergie solaire

ENERPLAN représente l'ensemble de l'offre solaire industrielle et commerciale en France (industriels, ensembliers, bureaux d'études, installateurs, architectes, énergéticiens...).

Sa vocation : Agir pour la promotion et le développement de l'énergie solaire.

Ses missions : Représenter et défendre les professionnels du solaire ; animer, structurer et promouvoir la filière solaire française.

www.enerplan.asso.fr